

Rapport de gestion 2013



Avant-Propos du Président

En 2013, Profond a nettement progressé dans tous les domaines importants. C'est ainsi que l'institution de prévoyance a porté sa performance annuelle à 11,8 %, soit le troisième meilleur résultat depuis 1995. Dans un environnement volatil, ce sont les marchés d'actions, dont l'évolution a été positive dans le monde entier, qui ont permis ce succès en définitive. Comme l'exercice 2012 avait déjà dégagé un bon rendement, le taux de couverture après versement de 3,5 % d'intérêts est de nouveau supérieur à 100 %.

Par ailleurs, Profond a abaissé son taux d'intérêt technique de 4 à 3,5 % en 2013, afin de prévenir une nouvelle redistribution en faveur des rentiers et au détriment des assurés actifs. En outre, le taux de conversion sera abaissé à 6,8 % par étapes. Toutefois, une composante variable a été instaurée pour les rentes, qui pourra être versée à titre supplémentaire lors d'excellentes années boursières. Nous serons ainsi en mesure de maintenir des conditions très avantageuses pour les bénéficiaires de rentes.

En ce qui concerne nos risques biométriques, il est permis de constater que les risques d'invalidité et de décès ont suivi une fois de plus une évolution très positive. Nous allons à présent étudier les moyens d'alléger les tarifs d'une manière directe et équitable. Du fait que Profond s'est intégralement réassurée en 2013 sans le concours d'un organisme externe, nous pourrions profiter de cette évolution des sinistres sans concessions.

Quant à la gestion administrative de nos clients, il est réjouissant de constater que leur niveau de satisfaction est élevé. Nous sommes parvenus en 2013 à réduire nettement les coûts qui y sont liés, notamment en raison du fait que les collaborateurs jusque-là externalisés ont été intégrés à l'effectif du personnel interne de Profond. Il convient cependant de relever que les potentiels résultant de cette intégration n'ont pas encore été entièrement exploités, sans compter que la mise en place d'une nouvelle technologie permettra des améliorations supplémentaires, avec, à la clé, de nouvelles économies sur les coûts.

Il résulte de tout cela que Profond a gagné en stabilité et en attrait. Nous n'avons pas atteint tous nos objectifs pour autant et avons bien l'intention de réaliser de nouveaux progrès. Notre ambition est de rémunérer à 3,5 % non seulement la réserve

mathématique des bénéficiaires de rentes mais encore celle des assurés actifs.

S'ils ne sont pas directement quantifiables, les potentiels résultant d'une culture d'entreprise ouverte et novatrice sont indispensables pour y réussir. Nous avons entrepris de fixer les priorités qui nous permettront de concevoir et de mettre en œuvre des idées nouvelles.

Thalwil, le 23 mai 2013



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Olaf Meyer', written over a light background.

Prof. Dr. Olaf Meyer
Président du Conseil de fondation

Bilan au 31 décembre 2013

En milliers de CHF	2013	2012
Actifs		
Actifs circulants	600 053	460 931
Titres	4 184 109	3 712 836
Participations	329	15 949
Immeubles	388 775	332 645
Compte de régularisation actif	12 687	19 093
Actifs provenant de contrats d'assurance	10 900	10 900
Total des actifs	5 196 853	4 552 354
Passifs		
Engagements à court terme	204 609	141 630
Provisions non techniques et comptes de régularisation	6 106	1 238
Capital épargne actifs	2 788 717	2 774 641
Réserves mathématiques rentiers	1 710 757	1 548 447
Provisions techniques	172 637	77 455
Fonds des sociétés affiliées	118 939	119 138
Réserves de fluctuation de valeurs	195 088	0
Capital de la fondation	0	-110 195
Total des passifs	5 196 853	4 552 354

Actif

La fortune de Profond a augmenté par rapport à l'année précédente de 644 millions de CHF, soit 14 %, pour passer à 5,197 milliards de CHF (4,552 mrd en 2012). 10,9 millions de CHF (contre 10,9 mio en 2012) à titre de réserve pour risques clients détenue auprès du réassureur PKRück et 12,7 millions de CHF (19,1 mio en 2012), consistant pour l'essentiel en intérêts courus ont pu être régularisés par rapport à l'exercice suivant.

La fortune globale était constituée de titres pour 4,184 milliards de CHF (3,713 mrd en 2012), d'immeubles pour 389 millions de CHF (333 mio en 2012) et de liquidités pour 551 millions de CHF (425 mio en 2012). Les avoirs en compte courant ont diminué, passant de 28,5 à 35,6 millions de CHF, alors que les créances ont augmenté de 6,2 à 13,1 millions de CHF (6,8 mio en 2012). En raison de la vente des actions de PKRück, les participations ont diminué de 15,6 millions de CHF pour passer à 329 000 CHF.

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation sont conformes aux dispositions de la norme Swiss GAAP RPC 26, selon le tableau suivant:

Avoirs en banque, créances, etc.	valeur nominale
Titres	valeur de marché
Immeubles	valeur de marché
Participations	parts dans les fonds propres

Passif

Les capitaux de prévoyance des assurés actifs ont crû de 14,1 millions de CHF, passant de 2,775 à 2,789 milliards de CHF. Ce montant inclut la rémunération interne des avoirs de vieillesse au taux de 1,5 %, qui se monte à 42 millions de CHF (41 mio en 2012). Les charges d'intérêts supplémentaires de 55 millions de CHF liées à la rémunération au taux technique de 3,5 % au 1er trimestre 2014 sont incluses dans les provisions techniques de 172,6 millions de CHF. Du fait de la rémunération des avoirs de vieillesse à 3,5 %, les charges d'intérêts sont passées au total de 42 à 97 millions de CHF en 2013.

Les capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes ont augmenté de 163 millions de CHF à 1,711 milliard de CHF (1,548 mrd en 2012). A noter toutefois que les capitaux de prévoyance de l'année précédente (1,548 mrd en 2012) incluaient une provision pour allongement de l'espérance de vie de 21,4 millions de CHF, de sorte que les capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes ont crû en chiffre absolu de 184 millions de CHF. Ceux-ci ont été calculés pour la première fois en 2013 au taux technique de 3,5 %. La provision de 30,2 millions de CHF pour allongement de l'espérance de vie est comptabilisée en 2013 au titre des provisions techniques et non plus, comme en 2012, imputée sur le capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes.

Les provisions techniques de 172,6 millions de CHF (77,5 mio en 2012) incluent, outre la provision pour rémunération technique à 3,5 % (55 mio), la provision pour allongement de l'espérance de vie (30,2 mio), une réserve en garantie du taux de conversion réglementaire (78,7 mio) et une réserve de fluctuation de valeur de 8,8 millions de CHF.

Compte d'exploitation 2013

En milliers de CHF	2013	2012
Cotisations des employés et des employeurs	294 250	305 818
Apports et prestations d'entrée	381 457	738 107
Prestations réglementaires	-173 798	-165 663
Prestations extraréglementaires/Dissolution de fonds libres des entreprises affiliées/ réserves de cotisations des employeurs	-5 972	-15 351
Prestations de sortie, versements anticipés LFEP, divorces	-440 824	-398 236
Constitution du capital de prévoyance et provisions techniques	-263 594	-663 728
Produit des prestations d'assurance	4 651	3 546
Charges d'assurance	-6 924	-6 168
Résultat net de l'activité d'assurance	-210 754	-201 676
Résultat net des placements	532 617	374 897
Charges générales d'administration	-10 245	-11 713
Marketing et publicité	-1 764	-2 143
Activités de courtage	-4 571	-4 816
Charges d'exploitation nettes	-16 580	-18 673
Autres charges/produits	0	4 983
Excédent de produits/charges avant constitution de réserves de fluctuation de valeur	305 283	159 531
Dissolution des produits de fluctuation de valeur	-195 088	0
Excédent de charges/produits	110 195	159 531

Activité d'assurance

A -210,7 millions de CHF (-201,7 mio en 2012), l'activité d'assurance se solde par un résultat supérieur de 9 millions de CHF à celui de l'année précédente. En voici les principales raisons:

a) au titre des entrées

- une diminution de 11,6 millions de CHF des cotisations, principalement imputable à la baisse générale des primes d'assurance de risque au 1er janvier 2013,
- la réduction des versements en faveur de caisses de pension séparées, de 357 millions de CHF, étant précisé que les prestations de libre passage et les réserves mathématiques sont inférieures de 307 millions de CHF à celles de 2012.

b) au titre des sorties

- la hausse de 8,1 millions de CHF des prestations réglementaires,
- l'augmentation de 33 millions de CHF des prestations de sortie et des prestations hors règlement,
- la hausse de 56 millions de CHF des charges d'intérêts,
- la baisse de 456 millions de CHF des charges de constitution des capitaux de prévoyance pour les assurés actifs et les rentiers.

Placement de la fortune

La gestion des actifs a dégagé une fois de plus, durant l'exercice, un résultat net positif de 532,6 millions de CHF (374,9 mio en 2012), soit une augmentation de 157,7 millions de CHF par rapport à l'année précédente.

Non-inscrits au compte d'exploitation en 2012, les frais de gestion de fortune après déduction des rétrocessions encaissées (frais TER) se sont élevés à 3,4 millions de CHF (3,3 mio en 2012), de sorte que les frais de gestion de fortune représentent 0,32 % des actifs placés.

Charges d'administration, de conseil et de suivi

Les charges générales d'administration, de marketing, de publicité et de courtage se sont élevées à 16,6 millions de CHF (contre 18,7 mio en 2012). Les frais de courtage, de marketing et de publicité ont baissé de 0,7 million, passant à 6,3 millions de CHF. Il en résulte une moyenne de frais d'administration par assuré de 443 CHF (499 en 2012), soit une économie de plus de 11 %.

Utilisation du résultat d'exploitation

En 2013, après rémunération à 3,5 % des avoirs de vieillesse et des capitaux de couverture des rentes, l'excédent des produits s'est établi à 305,3 millions de CHF (159,5 mio en 2012). Il a été utilisé pour éliminer le découvert de 2012 (110,2 mio) et constituer une réserve de fluctuation de valeur de 195,1 millions de CHF.

Considérations actuarielles

Les éléments déterminants du bilan technique ont évolué comme suit:

En milliers de CHF	31.12.2013	31.12.2012
Fortune disponible	4 867 199	4 290 348
Fortune nécessaire	4 672 111	4 400 543
Excédent (+) / Découvert (-)	195 088	- 110 195
Degré de couverture (art. 44 OPP2)	104,2 %	97,5 %

Au cours de l'exercice 2013, le Conseil de fondation a décidé d'engager un certain nombre d'innovations importantes telles que l'abaissement de 4 à 3,5 % du taux d'intérêt technique au 31 décembre 2013 et l'abaissement progressif du taux de conversion, qui passera de 7,2 % en 2015 à 6,8 % en 2018. Par conséquent, le taux de projection a été réduit à 3,5 % au 31 décembre 2013. Vu le faible nombre de sinistres, les taux de gestion administrative et de prime d'assurance de risque ont diminué de 25 % au 1er janvier 2013 pour les caisses de pension qui étaient déjà affiliées au 1er janvier 2011.

Pour résumer, disons que le taux de couverture est remonté au cours de l'exercice, passant de 97,5 à 104,2 %.

Fortune disponible

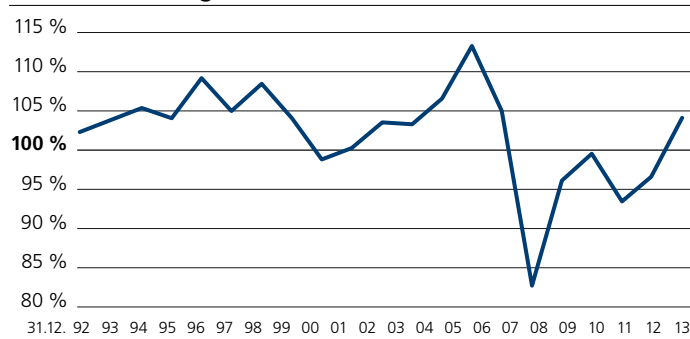
La fortune disponible au 31 décembre 2013, soit 4,867 milliards de CHF (4,290 mrd en 2012), équivaut aux actifs comptabilisés au bilan commercial, déduction faite des engagements à court terme de Profond et des fonds spéciaux des entreprises affiliées. La fortune disponible a crû de 577 millions de CHF au cours de l'exercice.

Evaluation des engagements

Profond calcule la valeur de ses engagements à l'aide des tables statistiques LPP 2010, qui reposent sur les valeurs historiques des grandes caisses de pension suisses. Elles indiquent pour un effectif d'assurés donné, la probabilité selon laquelle des prestations seront échues, quand elles le seront et pendant combien de temps elles devront être servies.

Les recettes et prestations futures calculées à l'aide des tables LPP2010 sont escomptées au taux technique à la date de référence. Le taux retenu repose sur le rendement attendu, qui est soutenu lui-même par les rendements passés (soit une performance moyenne de 5,7 % sur 22 ans). Profond compte réaliser à l'avenir un rendement moyen de 5 %.

Evolution du degré de couverture



Les capitaux de prévoyance des assurés actifs équivalent aux avoirs de vieillesse individuels de 2,789 milliards de CHF (2,775 mrd en 2012). On y inclut les réserves techniques de 78,7 millions de CHF (68,7 mio en 2012), pour garantir le taux de conversion, ainsi que, désormais, une réserve pour fluctuation des risques de 8,76 millions de CHF (8,8 mio en 2012). S'y ajoute la provision de 55 millions de CHF, correspondant à la différence de rémunération de 1,5 point par rapport au taux technique, créditée aux avoirs de vieillesse au 1er trimestre 2014.

Les capitaux de prévoyance des retraités, soit 1,710 milliards de CHF (1,527 mrd en 2012) équivalent à la valeur actuelle de rentes en cours. Les provisions correspondantes se montent à 30,2 millions de CHF (21,4 mio en 2012, inclus dans la réserve mathématique des retraités), soit le renforcement nécessaire pour couvrir l'allongement de l'espérance de vie.

Distributions

Le Conseil de fondation a décidé de traiter les assurés actifs et les rentiers sur un pied d'égalité en termes de rémunération, ce qui requiert l'application d'un intérêt technique de 3,5 %, sous réserve que la situation financière le permette.

Par conséquent, les bonifications d'intérêts revenant aux assurés actifs ont été recalculées à ce taux technique de 3,5 %, qui est supérieur de deux points au taux LPP. A 4,3 %, la rémunération annuelle moyenne des avoirs de vieillesse est restée constante.

La conversion des avoirs de vieillesse en rentes nouvelles à l'âge de 65 ans a été maintenue au taux de 7,2 %. Des provisions ont été constituées pour garantir le taux de conversion et affectées à la réserve mathématique pour les rentes nouvelles. De même, les rentes en cours sont prolongées par des provisions annuelles. Quant aux rentes en cours, il a été tenu compte de l'allongement de l'espérance de vie par la constitution de provisions supplémentaires.

Couverture des coûts

Le coût des prestations de risque en cas de décès et d'invalidité est défini pour chaque entreprise affiliée. Les cotisations à l'assurance de risque sont calculées en référence aux bases techniques pour les nouvelles adhésions puis régulièrement en fonction de l'évolution réelle des risques, de façon à pouvoir couvrir les sinistres à venir.

Le coût des tâches d'administration et de suivi, les frais et taxes y compris les cotisations au fonds de garantie sont fixés à l'avance en pourcentage de la masse salariale assurée et supportés par les adhérents.

Les frais liés à la gestion des actifs sont présentés séparément et imputés directement sur les produits.

Mesures prises pour compenser les variations du taux de couverture

Par souci d'égalité de traitement, les adhésions nouvelles et les sorties sont traitées dans les limites autorisées par la loi, au principe dit de la charnière. Le montant des écarts par rapport au taux de couverture d'affiliations nouvelles est fixé à la date d'adhésion.

Les écarts négatifs sont imputés à un compte de péréquation et peuvent être réduits par des cotisations supplémentaires ou des versements de Profond (à titre de rémunération supplémentaire). Les écarts positifs sont assimilés à des fonds libres des nouveaux adhérents, qui peuvent les utiliser pour financer des prestations ou des cotisations, pour autant qu'ils n'aient pas été frappés d'une interdiction d'utilisation temporaire pendant la durée du découvert.

Ce système permet d'éviter une dilution des capitaux à la fois pour les clients en place et pour les nouveaux adhérents. Les sorties individuelles ne sont pas concernées par ces mesures et perçoivent le montant nominal de la prestation de libre passage garantie.

Placements

Résultats du placement de la fortune de vieillesse

In 1000 CHF	2013	2012
Revenu net des placements en titres	111 047	108 124
Résultat net des cotations	425 181	262 966
Revenu net des placements immobiliers	14 786	15 089
Rectifications de valeur immobiliers	-884	-531
Intérêts moratoires versés sur les prestations de libre passage	-865	-733
Frais de gestion des actifs	-4 306	-3 682
Frais de transaction (frais bancaires / redevances administratives)	-5 605	-4 440
Frai TER (non comptabilisés en 2012: 3,4 mio)	-3 374	0
Autre frais (droits de garde, controlling, commission)	-3 363	-1 897
Résultat net des placements	532 617	374 897
Rendement de la fortune globale	11,8 %	9,7 %

Revenus de 2013

Au cours de l'exercice, la performance des placements s'est inscrite à 11,8 %, résultat très supérieur à la moyenne. Le rendement attendu, soit 5 %, a donc été nettement dépassé. La performance annuelle moyenne réalisée depuis le début en 1992 s'établit à 5,7 %.

Frais de gestion de fortune

En chiffres absolus, les frais de gestion de fortune ont augmenté de 6,6 millions de CHF pour passer à 16,6 millions de CHF (contre 10,0 mio en 2012). Cette hausse s'explique par l'accroissement de 471 millions de CHF de la fortune gérée et par la première publication des frais TER (3,4 mio de CHF) dans le compte d'exploitation, mais aussi par la nouvelle délimitation entre frais de gestion de fortune et charges générales d'administration.

Activité de placement

Axée sur des valeurs réelles, la politique de placement a une fois de plus fait ses preuves durant l'exercice. Après une année 2012 déjà très fructueuse, les placements en actions se sont encore soldés par un rendement à deux chiffres: à elles seules, les actions suisses (+28,8 %) et les valeurs étrangères (+16,2 %) ont contribué pour 11,3 points au résultat global de 11,8 % de Profond. Ce bon résultat, notamment en Suisse, tient à une large diversification au profit de petites et moyennes entreprises.

Avec cette performance de 11,8 %, la prévision de rendement de 5 % a été dépassée de 6,8 points.

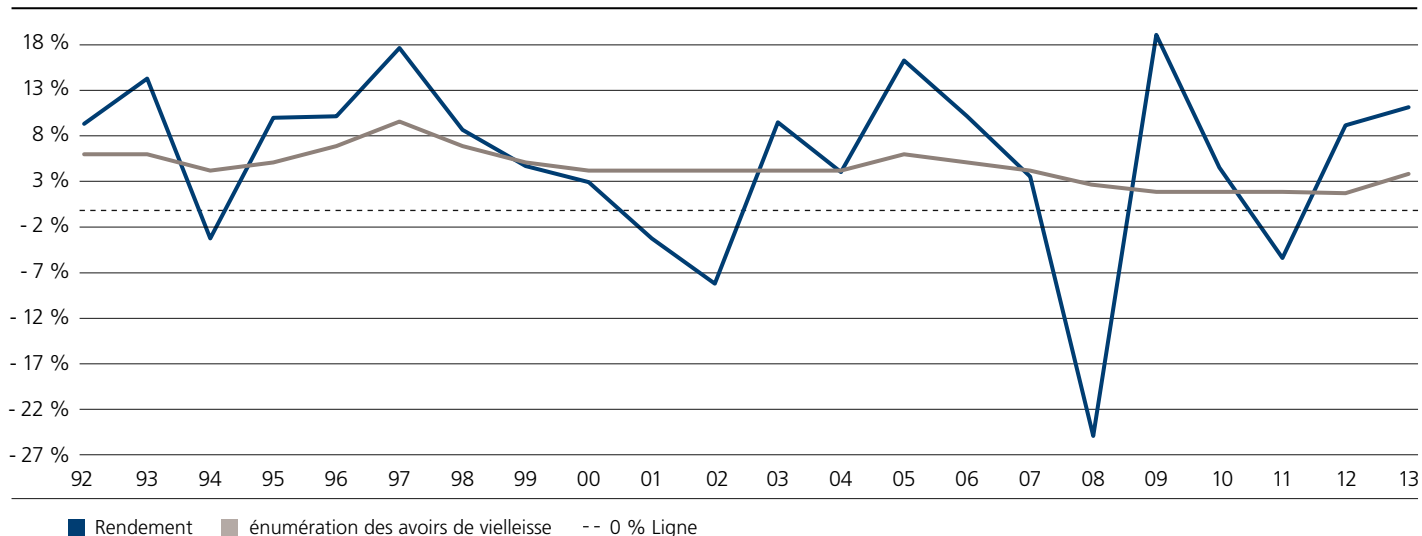
Les banques centrales ont largement stimulé les marchés financiers en 2013. Par ailleurs, la menace d'une faillite de l'Etat à Chypre n'a pas provoqué de fuite durable des capitaux vers des placements prétendument plus sûrs.

Sur les marchés des taux, la Banque centrale américaine a annoncé et mis à exécution son intention de réduire son programme de rachat d'emprunts, d'où une hausse mondiale du loyer de l'argent, ce qui a provoqué un exode des capitaux, surtout hors de Suisse.

Les placements en valeurs nominales, autrement dit en obligations, créances et liquidités, ont représenté, compte tenu du niveau des taux d'intérêt, 0,1 point de la performance globale de Profond. Au moins, grâce au choix de durées résiduelles brèves, aucun résultat négatif n'est à déplorer sur le marché suisse, ce qui n'a pas été le cas pour le Swiss Bond Index, dont le spectre est large.

Toujours placés sous le signe du développement, nos investissements immobiliers ont dégagé un rendement net de 3,2 %, qui a fourni lui aussi une contribution positive et stable de 0,4 point au résultat total. Dans ce secteur, nous avons réalisé de nouveaux placements pour plus de 90 millions de CHF.

Evolution du rendement et de la rémunération des avoirs de vieillesse



Exercice des droits de vote au sein des sociétés suisses

Avant même la mise en œuvre obligatoire de l'initiative Minder sur les rémunérations abusives, Profond décidé d'exercer les droits de vote applicables aux sociétés anonymes, ce qui obéit aux principes suivants:

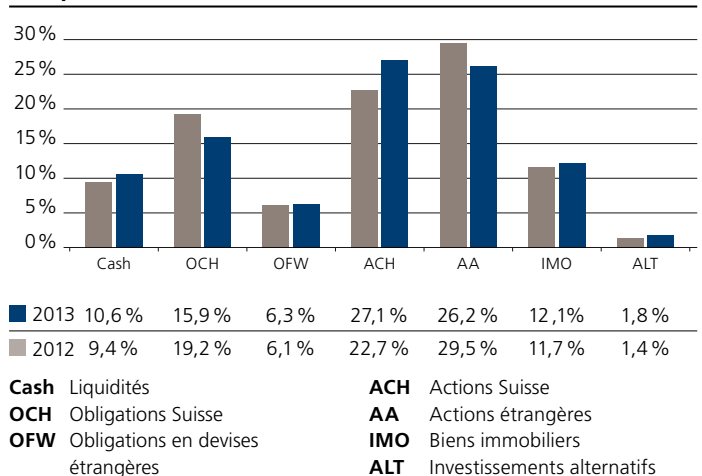
En présence de situation telles qu'une double casquette de directeur général et de président du conseil d'administration, de non-réélection des membres du conseil d'administration à un rythme annuel, etc., aucun quitus n'est donné au conseil d'administration et sa réélection est refusée. Il en va de même des rétributions perçues par les membres des organes suprêmes de la société (direction générale et conseil d'administration) dès lors qu'elles paraissent excessives au regard de la taille de la société et/ou de ses performances. Dans ce cas, la réélection de l'organe de révision est rejetée elle aussi.

Pour tous les objets et affaires soumis au vote de l'assemblée générale, le but est de préserver au mieux les intérêts des actionnaires et des bénéficiaires.

Le comportement de vote Profond peut être consulté en cliquant sur le lien suivant :

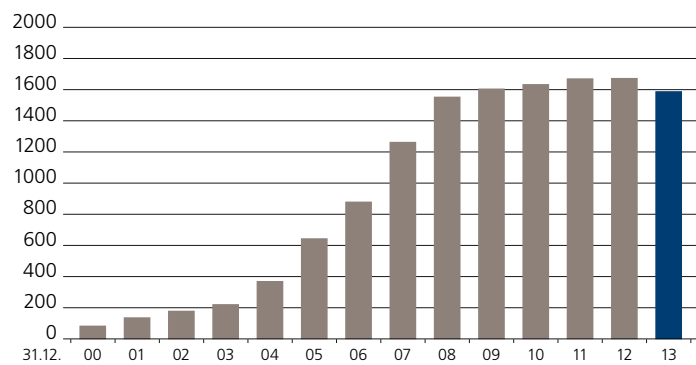
www.profond.ch/fr/anlagen/ausuebung-stimmrechte

Composition de la fortune

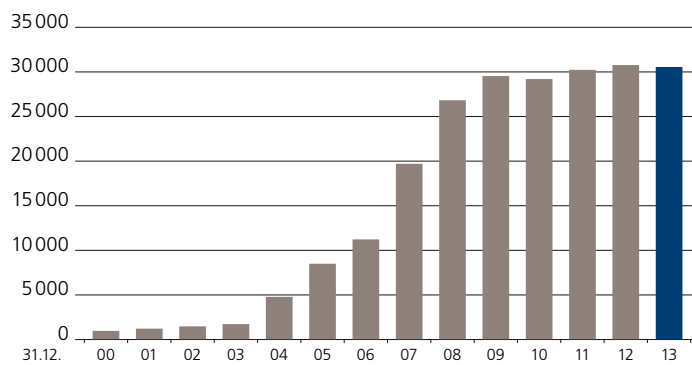


Développement de Profond

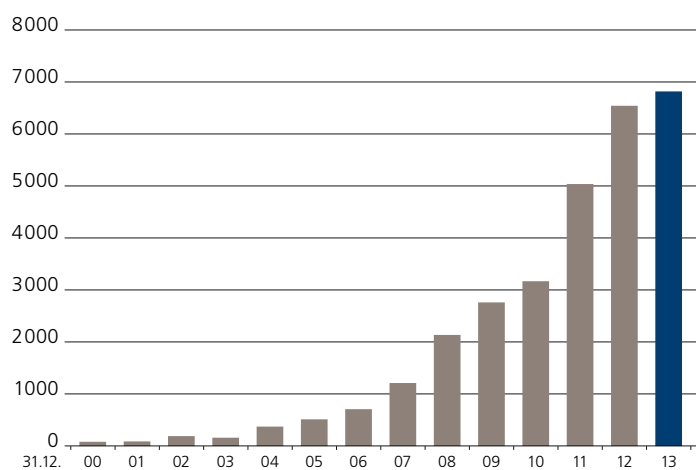
Nombre d'employeurs affiliés



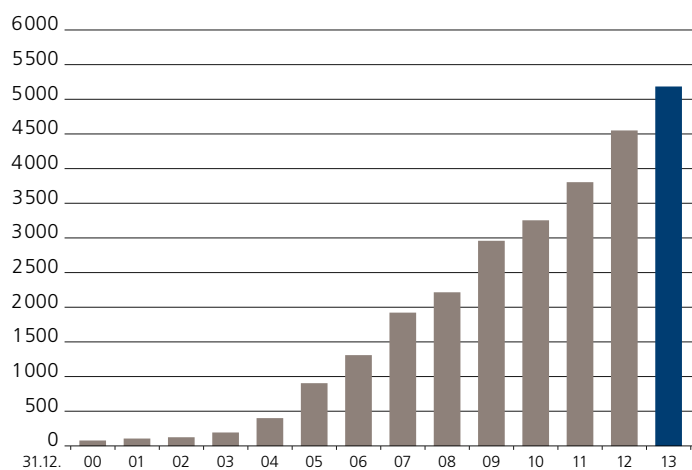
Nombre d'assurés



Nombre de rentes



Fortune (en millions de CHF)



Employeurs affiliés	2013	2012
Affiliations au 1 ^{er} janvier	1 667	1 663
Nouvelles adhésions	49	35
Résiliations	-121	-31
Affiliations au 31 décembre	1 595	1 667

Assurés actifs	2013	2012
Effectif au 1 ^{er} janvier	30 894	30 220
Arrivées	8 795	9 370
Départs à la retraite, décès	-498	-504
Départs	-8 595	-8 192
Effectif au 31 décembre	30 596	30 894

Bénéficiaires de rentes	2013	2012
Rentes de vieillesse	4 226	4 012
Rentes de conjoint	1 342	1 282
Rentes d'invalidité	737	733
Rentes pour enfant	457	438
Rentes pont	75	89
Effectif au 31 décembre	6 837	6 554

Organes et prestations de service

Conseil de fondation

Représentants des
employeurs:

Jürg Braunschweiler (jusqu'au 31.01.2014)
Andreas Höchli
Willy Theilacker

Représentants des
employés:

Olaf Meyer (Président)
Josef Bernet
Aldo Platz
Ursula Schläpfer

Direction de l'entreprise

Martin Baltiswiler
Franz Zwysig (jusqu'au 31.03.2014)
Jürg Grischott
Peter Munderich

Directeur
Chief Operating Officer
Responsable de Services internes
Responsable de service à la clientèle

Autorité de surveillance

Service de surveillance des fondations et des institutions
de prévoyance du canton de Zurich

Expert agréé en matière de prévoyance professionnelle

Ernst Sutter
Beratungsgesellschaft für die zweite Säule AG
Bâle

Organe de révision

Progressia Wirtschaftsprüfung AG
Wädenswil

Banque dépositaire

Credit Suisse
Zurich

Réassurance (jusqu'au 31.12.2013)

PKRück
Vaduz

Profond

www.profond.ch

info@profond.ch

Profond Vorsorgeeinrichtung
Zürcherstrasse 66
8800 Thalwil
T 058 589 89 81
F 058 589 89 01

Profond Vorsorgeeinrichtung
Hintere Bahnhofstrasse 6, Postfach
5001 Aarau
T 058 589 89 82
F 058 589 89 02

Profond Institution de prévoyance
Rue de Morges 24
1023 Crissier
T 058 589 89 83
F 058 589 89 03